

## Présentation de l'application

Cette application permet aux directeurs d'école et aux chefs d'établissement, publics et privés sous contrat, de déposer les documents exigibles pour ce qui relève de leur sécurité, particulièrement dans le champ des risques majeurs (naturels ou technologiques) et dans celui de type attentat-intrusion, à savoir:

- PPMS risques majeurs
- •Comptes rendus d'exercices risques majeurs
- PPMS attentat-intrusion
- Comptes rendus d'exercices attentat-intrusion
- Plans de l'école ou de l'établissement
- Diagnostic de sécurité (pour le 2nddegré seulement).

La seconde entrée est accessible aux circonscriptions, aux pilotes départementaux des DSDEN et académiques, aux diocésains et aux préfectures de chaque département. Ils ont accès à l'ensemble des saisies de leur secteur.

Pour les **pilotes départementaux des DSDEN et académiques**, un outil d'exploitation leur permet de faire des requêtes pour un suivi des établissements de leur secteur.

## Rôle et visibilité des acteurs

#### Rôle du Directeurs d'école et du Chef d'établissement :

- Saisie de comptes rendus d'exercices PPMS pour le ou les établissement(s) dont ils sont responsables.
- Chargement du PPMS
- Chargement des plans des locaux
- Consultation de comptes rendus d'exercices PPMS déjà saisis pour les établissements dont ils sont responsables et des documents déposés

Les chefs d'établissement et directeurs d'école à responsabilités multiples ont un menu leur permettant de choisir l'unité souhaitée.

**Rôle des pilotes** : Les groupes de pilotages consultent toutes les données de tous les comptes rendus d'exercices et PPMS selon l'échelle du groupe :

- IEN : Les écoles de la ou les circonscription(s) de l'IEN connecté
- DÉPARTEMENT : Toutes les écoles et établissements du département du gestionnaire connecté
- ACADÉMIQUE: Toutes les écoles et établissements de l'académie
- Diocésain: l'ensemble des établissements/écoles privées de son département

Ils peuvent également déposer les documents à la place de l'établissement ou l'école

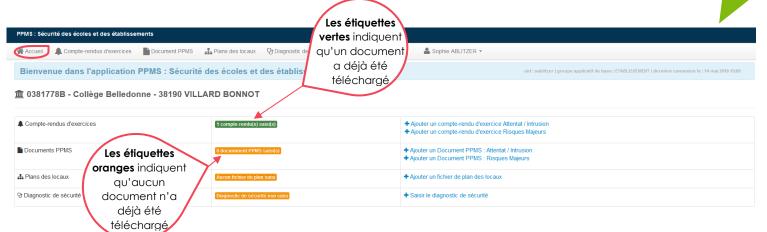
### Rôle Consultation (à venir):

 Préfecture : l'ensemble des PPMS des établissements/écoles de son département

## Présentation des menus







Cette page vous permet d'avoir une **vue d'ensemble** des documents que vous avez déjà télécharger ou qu'il vous reste à ajouter. En effet sur cette page **vous ne pouvez qu'ajouter** des documents vous ne pouvez ni les visualiser ni les modifier. Pour pouvoir consulter vos documents il suffit de cliquer sur l'onglet du menu qui vous intéresse.



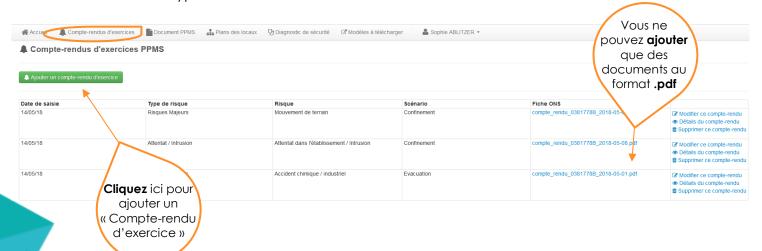
# Ajouter un compte-rendu d'exercice Attentat / Intrusion ou Risques Majeurs

#### Onglet: Accueil ou Compte-rendu d'exercices

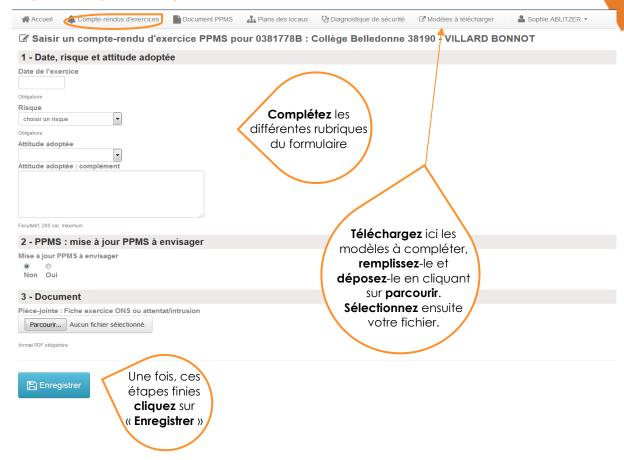
### Étape 1 : Ajouter un compte-rendu d'exercice

Pour pouvoir consulter vos documents il suffit de cliquer sur l'onglet du menu qui vous intéresse. Ici nous somme dans l'onglet **« Compte-rendu d'exercice »** 

Cet onglet vous permet de consulter, modifier et supprimer vos documents « Compte rendu d'exercice ». Ici vous ne pouvez ajouter qu'un compte-rendu d'exercice par type d'exercice. C'est-à-dire, que vous ne pouvez ajouter qu'un compte-rendu d'exercice de type « Attentat ».



### Étape 2 : Remplir un compte rendu d'exercice





## Ajouter un document PPMS : Attentat / Intrusion ou Risques Majeurs

#### **Onglet: Document PPMS**

Comme l'onglet précédent (Compte-rendu d'exercice), la page « **Document PPMS** » vous permet d'ajouter, modifier ou supprimer vos documents. Seul les documents au format .pdf peuvent être ajouter. Ici vous ne pourrez ajouter qu'un « Document PPMS » par type de risque, soit par exemple qu'un seul document PPMS type « **Attentat / Intrusion** ».



#### Ajouter un Plan des locaux

#### Onglet: Plan des locaux

Comme l'onglet précédent (Compte-rendu d'exercice), la page **« Plan des locaux »** vous permet d'ajouter, modifier ou supprimer vos documents. Vous pouvez ici ajouter autant de plans que vous le désirez. Les formats **.pdf**, **.jpeg et .png** peuvent être ajoutés.





## Saisir le diagnostic de sécurité

### Onglet : Diagnostic de sécurité

Comme l'onglet précédent (Compte-rendu d'exercice), la page **« Diagnostic de sécurité »** vous permet d'ajouter, modifier ou supprimer vos documents. Seul les documents au format **.pdf** peuvent être ajouter. Ici vous ne pourrez ajouter qu'un seul « Diagnostic de sécurité ».



## Modèles à télécharger et Documentation



## Permet d'accéder à l'ensemble des documents utiles :

- La description de l'application
- Les actualités
- Des modèles de documents
- Des ressources
- Les tutoriels
- Une FAQ (bonnes pratiques)



sur Bureau

L'accès à PPMS se fait par le PIA : <a href="https://pia.ac-grenoble.fr">https://pia.ac-grenoble.fr</a> puis cliquer



**PUIS** 

le bureau des PERDIR pour les établissements du 2<sup>nd</sup> degré



Le bureau des directeurs d'écoles pour le 1er degré

🖶 Bureau du directeur 07

Ensuite cliquer sur:



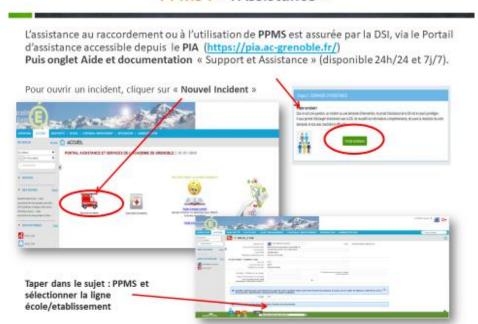
Accès à la documentation et à l'assistance

Accès à l'application



# Assistance

#### PPMS: « l'Assistance »



L'assistance au raccordement ou à l'utilisation de PPMS est assurée par la DSI, via le Portail d'assistance accessible depuis le PIA (https://pia.ac-grenoble.fr/) puis onglet Aide et documentation « Support et Assistance » (disponible 24h/24 et 7j/7). Pour ouvrir un incident, cliquer sur « Nouvel Incident »

En cas de difficulté, merci de contacter le Guichet Unique par téléphone depuis votre lieu de travail ou votre domicile au 04 76 09 82 06 ou au 0810 76 76 76 (prix appel local : 2,8 cts/min plus un coût de 7,8 ct par appel) - de 8h à 18h du lundi au vendredi